

POURQUOI BAGUER UN OISEAU ?

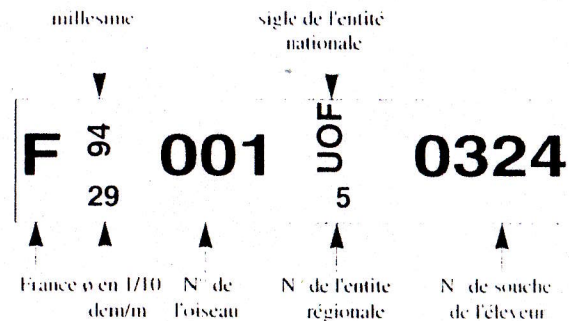
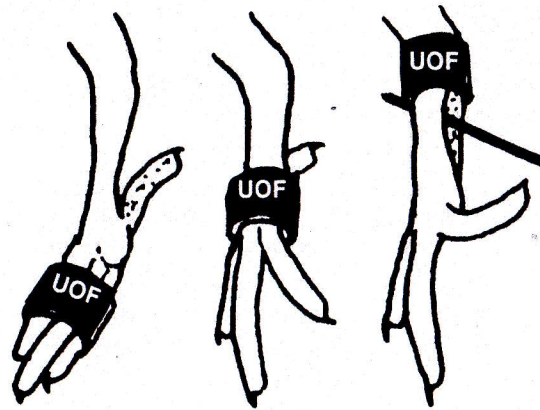
- Pour donner une garantie d'âge et d'origine à vos oiseaux.
- Pour les retrouver en cas de perte, de fuite ou de vol.
- Pour assurer le suivi de vos reproducteurs et de votre élevage, et contrôler les accouplements que vous réalisez.
- Pour satisfaire aux obligations réglementaires applicables à certaines espèces pour lesquelles le baguage est une reconnaissance officielle et obligatoire.
- Pour avoir la possibilité de participer aux expositions concours.

BAGUER SES OISEAUX,
C'EST LES AUTHENTIFIER
PAR UN NUMÉRO PERSONNALISÉ,
ET FOURNIR LA GARANTIE
QU'ILS PROVIENNENT
DE L'ÉLEVAGE.

UN OISEAU NON BAGUÉ
EST UN OISEAU ANONYME
DONT RIEN NE JUSTIFIE
L'ORIGINE
ET LA PROVENANCE

COMMENT BAGUER UN OISEAU ?

Une bague est un anneau métallique que l'on place à la patte de l'oiseau peu après sa naissance. Il devient alors inamovible.



Déroulé d'une bague délivrée
par l'UOF COM FRANCE
et détail des inscriptions
qui y figurent

COMMENT SE PROCURER DES BAGUES ?

Les bagues officielles de l'UNION ORNITHOLOGIQUE de France (COM France) sont délivrées par des Associations Locales d'éleveurs, adhérentes à des Groupements Ornithologiques Régionaux, eux-mêmes membres de l'UOF COM France.

En adhérant à l'Association Locale la plus proche de votre domicile, vous pouvez bénéficier de l'attribution d'un numéro de souche personnel, et commander chaque année les bagues millésimées convenant à vos oiseaux.

Vous rencontrerez d'autres éleveurs, nouerez des contacts, et vous pourrez participer aux activités de l'Association (information, réunions, expositions, etc...)

Vous pourrez aussi bénéficier de conditions préférentielles pour les achats liés à votre activité d'élevage

